

AI Index: PRE 01/203/2008
28 July 2008

Chine. Les promesses non tenues des autorités chinoises mettent en péril l'héritage des Jeux olympiques

Hong Kong — Les autorités chinoises n'ont pas tenu leur promesse d'améliorer la situation des droits humains dans le pays et ont trahi les valeurs fondamentales de l'olympisme, a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport publié ce mardi 29 juillet 2008, 10 jours avant l'ouverture des Jeux.

« En continuant à persécuter et sanctionner ceux qui font entendre leur voix en faveur des droits humains, les autorités chinoises dérogent aux promesses faites lorsque leur candidature a été retenue pour accueillir les Jeux olympiques il y a sept ans, a indiqué Roseann Rife, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International lors d'une conférence de presse à Hong Kong.

« Les autorités chinoises ternissent l'image des Jeux de Pékin. Aussi doivent-elles libérer tous les militants pacifiques emprisonnés, autoriser les journalistes chinois et étrangers à travailler librement et progresser plus avant vers la suppression de la peine de mort. »

Le rapport d'Amnesty International, intitulé *The Olympics Countdown: Broken Promises*, évalue l'action du gouvernement chinois dans quatre domaines en lien avec les valeurs fondamentales des Jeux olympiques : la persécution des défenseurs des droits humains, la détention sans jugement, la censure et la peine de mort.

Ce rapport conclue que, sur la plupart des points examinés, les droits fondamentaux n'ont pas cessé de se dégrader à l'approche des Jeux olympiques. Durant la phase de préparation, les autorités chinoises ont enfermé, assigné à domicile et expulsé de force des personnes considérées comme une menace potentielle pour l'image de « *stabilité* » et d'« *harmonie* » qu'elles souhaitent présenter à la face du monde.

D'après Amnesty International, les militants et les journalistes locaux qui travaillent sur des questions relatives aux droits humains en Chine risquent tout particulièrement de voir leurs droits bafoués durant les Jeux olympiques.

Hu Jia, défenseur des droits humains et écrivain, continue de purger sa peine pour « *incitation à la subversion* » ; il est accusé d'avoir écrit sur les droits fondamentaux et d'avoir donné des interviews à des médias étrangers. Hu Jia souffre d'une maladie du foie liée à une infection à l'hépatite B. Pourtant, les autorités n'ont pas autorisé sa famille à lui apporter ses médicaments en prison.

Le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, a récemment affirmé que la diplomatie tranquille du CIO avait permis l'émergence de plusieurs réformes en matière de droits humains, notamment de la nouvelle réglementation s'appliquant aux médias étrangers.

« Tout en nous félicitant que le CIO reconnaisse son rôle quant à la situation des droits humains en Chine, nous nous demandons comment il peut croire, au regard de ce qui se passe actuellement, que les

médias étrangers pourront faire librement leur travail et qu'Internet ne sera pas censuré, a expliqué Roseann Rife. En outre, le CIO doit aussi se faire entendre lorsque les autorités foulent aux pieds les grands principes olympiques.

« D'autre part, les dirigeants du monde qui assistent aux Jeux olympiques doivent se prononcer publiquement en faveur des droits humains en Chine et soutenir les citoyens chinois qui défendent ces droits. S'ils ne le font pas, ils diront au monde entier qu'un gouvernement peut accueillir les Jeux olympiques dans un climat de répression et de persécution. »

Note aux rédacteurs :

Le rapport d'Amnesty International a conclu que :

De nombreux défenseurs des droits humains sont toujours incarcérés ou assignés à domicile dans toute la Chine. D'autres font l'objet d'une surveillance policière étroite visant à garantir qu'ils ne perturberont pas le déroulement des Jeux d'une quelconque façon.

Les autorités chinoises ont étendu leur recours à des formes de détention administrative à caractère punitif — notamment à la « *rééducation par le travail* » et à la « *désintoxication obligatoire pour les drogués* » — afin de « *nettoyer* » la ville de Pékin avant l'ouverture des Jeux et d'éloigner les militants pendant leur déroulement.

Les directives temporaires sur les médias censées accorder une plus grande liberté de travail aux médias étrangers n'ont pas été pleinement mises en œuvre. Le Club des correspondants étrangers en Chine a signalé 260 cas d'ingérence dans le travail de journalistes depuis le 1er janvier 2007. Les réglementations ne s'appliquent pas aux journalistes chinois, pour lesquels il demeure interdit de publier des articles sur des sujets jugés sensibles par le gouvernement.

Quelque 68 crimes sont toujours passibles de la peine de mort, dont des infractions non violentes d'ordre économique ou liées à la législation sur les stupéfiants. Les autorités chinoises ont assuré que le nombre d'exécutions avait chuté depuis le rétablissement du contrôle de la Cour populaire suprême, sans toutefois publier aucun chiffre concret.

Liu Jie, militante rurale, a été arrêtée à Pékin et astreinte à dix-huit mois de « *rééducation par le travail* » dans la province de Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine. D'après des sources locales, elle a subi des violences physiques pour avoir lancé une pétition exhortant les dirigeants chinois à entreprendre des réformes politiques et juridiques, notamment à abolir la « *rééducation par le travail* ».

En juin 2008, Huang Qi, défenseur des droits humains basé dans la province du Sichuan, soupçonné d'être en « *possession illégale de secrets d'État* », a été maintenu en détention par la police. Il avait aidé les familles de cinq élèves d'école primaire à engager des poursuites contre les autorités locales. Ces cinq élèves sont morts dans l'effondrement de leurs établissements lors du tremblement de terre dont le Sichuan a été le théâtre en mai.

En 2001, lorsque la Chine a été choisie pour accueillir les Jeux olympiques de 2008, Wang Wei, secrétaire général du Comité de candidature de Pékin aux Jeux olympiques, a déclaré : « *Les médias disposeront d'une liberté d'information totale quand ils viendront en Chine. [...] Nous sommes convaincus que la venue des Jeux en Chine va non seulement favoriser notre économie, mais aussi améliorer la situation sociale dans son ensemble, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des droits humains.* »

Vous pourrez consulter le rapport de 18 pages intitulé *People's Republic of China The Olympics Countdown – Broken Promises* dès le lundi 28 juillet, 21h00 TU, à l'adresse suivante :

<http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/089/2008/en>

UN NOUVEAU SITE D'AMNESTY INTERNATIONAL : *THE CHINA DEBATE*

En créant le site Internet *The China Debate* (le débat sur la Chine — www.thechinadebate.org), Amnesty International vise à sensibiliser aux violations des droits humains commises en Chine et à promouvoir un débat nuancé sur la manière d'apporter des améliorations. En anglais mais aussi en chinois, ce site met en lumière quatre grandes questions relatives aux droits humains : la détention sans jugement, la censure, la peine de mort et la répression des militants. En outre, nous encouragerons la défense des droits humains en Chine sur le site d'Amnesty International (www.amnesty.org), ainsi que les initiatives au sein des sections et structures nationales.

LES DROITS HUMAINS EN CHINE

Lorsqu'elles ont soumis leur candidature pour les Jeux olympiques, les autorités chinoises ont affirmé que le fait d'accueillir cette manifestation contribuerait à améliorer la situation des droits humains dans le pays. Le Comité international olympique (CIO) a donné son accord. Amnesty International braque les projecteurs sur quatre grands domaines pour lesquels la situation en termes de droits fondamentaux doit s'améliorer. Pour en savoir plus, cliquez sur www.amnesty.org/fr/china-olympics.